



## ART & ENCHÈRES | ART NEWS

### Droit de réponse

Suite à la publication de la brève « Picasso volés, mise en examen », page 14 de La Gazette n° 29 du 22 juillet dernier, M. Olivier Thomas nous demande d'insérer le droit de réponse suivant : « M. Olivier Thomas n'a jamais contesté, que ce soit devant les services de police ou devant le magistrat instructeur, que les œuvres en cause ont été démenagées par ses soins à la demande de Mme Hutin-Blaye, héritière de Picasso, depuis la résidence de Vauvenargues jusqu'à l'entrepôt de Gennevilliers. Il a en revanche toujours contesté avec la plus grande fermeté être impliqué de quelque façon que ce soit dans le processus de vente de ces œuvres à M. Rybolovlev. M. Olivier Thomas demeure totalement extérieur à cette transaction quelles qu'en aient pu être les modalités. »



Le nouveau hall de Drouot  
© FRÉDÉRIC COUDREAU

LA FOIRE D'ART  
CONTEMPORAIN LILLOISE  
ART UP S'EXPORTE  
AU PARC DES EXPOSITIONS  
DE ROUEN,  
DU 7 AU 9 OCTOBRE,  
UNE PREMIÈRE !

LE MARDI 11 OCTOBRE  
SE TIENDRA DE 8 H À 12 H,  
AU ZÉNITH  
STRASBOURG-EUROPE,  
à Eckbolsheim, un déballage marchand  
international réservé aux professionnels.  
Une autre date est d'ores et déjà prévue :  
le mardi 6 décembre, même lieu,  
mêmes heures.



VENTES À VENIR  
Collection  
Gérard Lévy

Il faudra quatre vacations pour disperser les 800 lots issus de la collection du marchand Gérard Lévy (1934-2016), en décembre à Drouot, sous la houlette des OVV Millon et Baron - Ribeyre & Associés. Les jeudi 15 et vendredi 16 seront consacrés aux arts d'Asie et le mardi 20, à la photographie.

### TABLE RONDE

#### LES CHANCES DE LA FRANCE

C'est sous la houlette du journaliste Olivier de Rincquesen que va se tenir le jeudi 13 octobre à Drouot, entre 18 h et 20 h, une table ronde intitulée « Marché de l'art : les chances de la France, 15 ans après ». En 2001, le décret d'application de la loi du 10 juillet 2000 rendait effective la fin du monopole des commissaires-priseurs. L'objet de cette table ronde n'est cependant pas de tirer un bilan et de tracer des perspectives de ce changement radical dans le paysage français des ventes aux enchères, mais de plus largement s'intéresser à l'ensemble du marché. Ainsi la première table ronde (18 h 15) est-elle consacrée à l'art contemporain en France et à sa diffusion, en compagnie d'intervenants aussi divers que Michele Casamonti, de la galerie Tornabuoni, Stéphane Corréard, expert et ancien directeur artistique du Salon de Montrouge, ou Stéphane Travert, député de la Manche et rapporteur de la mission d'information sur le marché. À 19 h, on se concentrera sur le second marché et les défis de la place parisienne. La galerie Anisabelle Berès y représente le Syndicat national des antiquaires, à côté de Rémy Le Fur, commissaire-priseur et membre du Conseil de surveillance de Drouot, ou encore de Jean-Louis Milin, collectionneur et président des amis des musées d'Orsay et de l'Orangerie.

Inscription sur :  
drouotpresse@drouot.com  
et en direct sur drouot.com  
et les réseaux sociaux.